

TARIFS SALLE DE LA CITE
ANNEE 2009

Tarifs pour une vacation, soit : une matinée : de 8h à 14h
un après-midi : de 14h à 20h
une soirée : de 20h à 2h
vacation de nuit/démontage: de 2h à 5h

	TARIFS H.T. 2009
A - Location de la salle	
<u>Tarif 1</u> : Manifestations sans entrées payantes	
Manifestation organisée par une société ou une association, et ne donnant lieu à la perception d'aucun droit d'entrée et vacation de montage / démontage.....	59,30€
<u>Tarif 2</u> : Manifestations associatives avec entrées payantes	
a/ Manifestation de nature culturelle, sportive ou politique avec entrées payantes, organisée par une association ayant son siège social dans une commune de Rennes Métropole	95,70 €
b/ Manifestation de nature culturelle, sportive ou politique avec entrées payantes organisée par une association ayant son siège social en dehors de Rennes Métropole	188,75 €
<u>Tarif 3</u> : Manifestations commerciales	
a/ A caractère culturel	
Manifestation de nature culturelle, sportive ou politique avec entrées payantes organisée par une société commerciale ou une société de production	297,50 €
b/ A caractère publicitaire ou promotionnel	
Réunions ou manifestations à caractère promotionnel ou publicitaire , qu'il y ait ou non des entrées payantes.....	297,50 €
B - Frais annexes : Obligatoires	
Chauffage (tarif pour une vacation)	28,50 €
<i>Du 15/10 au 15/05</i>	
Agents SSIAP1 facturés pour toute société commerciale <u>par heure de surveillance</u>	23,00 €
C – Frais annexes : Facultatifs	
Stationnement réservé rue d'Echange : pose et dépose de signalisation temporaire d'interdiction de stationner, <u>forfait</u> :	45,00 €

N.B. : A ces tarifs, il y a lieu d'ajouter la TVA de 19,60 %